

# FORMATIONS ACCUEIL TEMPORAIRE - AT03-2019

## Gérer et coordonner une unité d'accueil temporaire

(Cette formation s'adresse aux responsables de gestion de places réservées ou d'une unité dédiée d'accueil temporaire)

<b>Publics</b>	Cette formation intéresse les professionnels en charge du fonctionnement d'une unité d'accueil temporaire et ceux qui souhaitent postuler sur de tels postes
<b>Objectifs</b>	Maîtriser tous les aspects de l'organisation et de la gestion générale et quotidienne d'une unité d'accueil temporaire. Pouvoir piloter efficacement l'équipe de l'unité au quotidien. Maîtriser la relation avec les usagers et les familles.
<b>Contenus</b>	<p><b>Maîtriser le cadre juridique de l'accueil temporaire (J1)</b> Les bases réglementaires, lois, décrets et leurs évolutions ; le plan d'accompagnement global ; les objectifs de l'accueil temporaire ; les conditions d'attribution d'un accueil temporaire</p> <p><b>Identifier les principaux facteurs de réussite ou d'échec d'un dispositif d'accueil temporaire (J2)</b> : le travail en réseau, la relation et le rapprochement offre/demande, pressions internes et externes, la contractualisation, l'évaluation, les dispositions budgétaires ;</p> <p><b>Partager une culture spécifique (J2 et J3)</b> : philosophie et principes, missions, enjeux, la relation d'aide aux aidants, projet individuel et projet global, les postures professionnelles, l'accueil et l'admission, les outils...</p> <p><b>Structurer et conduire une unité d'accueil temporaire (J4)</b> : organisation générale, organisation des séjours, communication, évaluation, ...</p> <p><b>Rédiger ou réviser son projet d'accueil temporaire (J5)</b> : les stagiaires seront invités à travailler sur leur propre projet d'établissement ou sur un projet fictif pour restituer les acquis de la formation (atelier)</p>
<b>Durée</b>	5 jours/35 heures
<b>Coût pédagogique intra</b>	Cette formation ne se pratique pas en intra
<b>Coût pédagogique inter</b>	450 €/jour/personne, soit un total de 2 250 €/personnes, minimum de 2 stagiaires

### Sessions 2019 en inter

N°	Dates	Lieu	Formateur(s)
1	14/18 janvier	Morbihan	<b>Jean-Jacques Olivin</b> , directeur du GRATH et Ancien chargé de mission pour la mise en place de la réglementation de l'accueil temporaire... <b>ou</b> <b>Loïc Guilcher</b> , ancien directeur d'établissement médico-social, présentation et obtention de l'agrément de la 1 <sup>ère</sup> Maison d'Accueil Temporaire.
2	16/20 septembre	Morbihan	
3	14/18 octobre	Morbihan	

### Demande d'inscription

Organisme/Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Nom et prénom de la personne à contacter : .....

Fonction.....

Tél. Fixe : ..... Tél. Mobile : ..... Courriel:.....

**Session(s) en inter** (entourez la ou les sessions souhaitées)

1	2	3
---	---	---

Nombre de personnes sur la ou les sessions souhaitées

--	--	--